

# MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Séance du Conseil général du 2 décembre 2021

## **26. Rapport du CM en réponse au postulat PLR (L. Longo) « Création d'une stratégie énergétique à moyen et long terme pour la Commune de La Neuveville (A. Schleppy)**

---

Dans le cadre de ce projet et dans un premier temps, le service de l'équipement a mandaté l'entreprise Planair SA dans le but d'établir un état des lieux concernant la stratégie énergétique de La Neuveville. Ceci afin de pouvoir clairement évaluer l'ensemble des paramètres qui constitueraient la voie vers une labellisation "Cité de l'énergie" de notre Commune.

Cette démarche est en cours, mais les résultats ne sont pas encore connus.

Le résultat obtenu par l'étude susmentionnée devra nous permettre d'acquérir une meilleure perspective de ce qui est envisageable dans le domaine de cette stratégie énergétique et les facteurs qui en sont les composants fondamentaux. Le cas échéant, nous pourrions alors prendre la décision de nous engager dans un processus de ce type, à moyen et à long terme, et d'en analyser les conséquences importantes.

Cette problématique est complexe et demande une analyse approfondie. Nous en informerons le Conseil général dès que cette première phase d'analyse aura été traitée et ouvrira la suite de la démarche.

CONSEIL MUNICIPAL